

Actes et Passions des martyrs militaires africains

Afrique du Nord, fin III^e – début IV^e siècle. À l'aube de la persécution de Dioclétien, une purge vise les chrétiens dans l'armée. Cinq soldats sont ainsi amenés à se déclarer chrétiens après avoir, au nom de leur foi, refusé d'exécuter des ordres : Maximilien de Théveste, jeune recrue ; le centurion Marcel de Tingis ; Cassien de Tingis, greffier au procès de Marcel ; le vétéran Typasius de Tigava, devenu moine ; enfin, Fabius de Césarée de Maurétanie, jeune porte-enseigne. Tous seront jugés, condamnés à mort, puis exécutés.

S'inscrivant dans la tradition plus ancienne du traité *Sur la couronne* (*De corona*) de Tertullien, les *Actes et Passions* de ces cinq martyrs les campent en héros, selon les codes hagiographiques et littéraires, tout en relatant de manière assez fiable la procédure judiciaire, les faits et les propos. Reflétant la vie et la spiritualité des chrétiens d'Afrique à cette époque, ils sont significatifs aussi des rapports entre l'État et la religion : à cet égard, ils constituent une première théorisation d'une forme de neutralité religieuse de la sphère politique, entre le domaine du citoyen (ou du soldat) et celui du croyant. Le conflit naît, pour le soldat chrétien, de la rivalité entre religion citoyenne (ou impériale) et religion personnelle, entre culte de l'empereur et culte de Dieu, entre appartenance à l'armée et appartenance à la communauté chrétienne.

Juri LEONI, ofm, a obtenu son doctorat à l'Institutum Patristicum Augustinianum de Rome ; il est actuellement membre du Collegium Sancti Bonaventurae – International Center for Franciscan Studies and Research et professeur invité de Patrologie à la Pontificia Universitas Antonianum de Rome.

Paul MATTEI, professeur émérite à l'Université Lumière-Lyon 2 et professeur invité à l'Augustinianum, à Rome, est spécialiste de la littérature latine ancienne – en particulier de Tertullien, dont il a édité *Le mariage unique* et, en collaboration, *Le voile des vierges* et *De l'âme* (SC 343, 424 et 601).